

LA PRÉDESTINATION

CHEZ DE GRANDS AUTEURS

Saint Augustin (4e-5e s.)

Pour saint Augustin, la prédestination « n'est rien d'autre que la prescience et la préparation des bienfaits de Dieu par lesquels sont infailliblement délivrés ceux qui sont délivrés ». La grâce du salut n'est donc pas donnée à tous : « en la donnant à quelques-uns et en dehors de tout mérite, Dieu témoigne avoir voulu qu'elle fût gratuite et justifie ainsi son nom de grâce [...]. Bon, dans le bienfait accordé à certains, Dieu est juste dans le châtement infligé aux autres ; bien plus, il est bon à l'égard de tous, puisque la faveur ne lèse le droit de personne » (*La prédestination des saints* n° 35).

« Beaucoup entendent la parole de la vérité; mais les uns croient et les autres résistent. C'est donc parce que les uns veulent croire et que les autres s'y refusent ». [...] Mais il faut dire aussi que la volonté des uns est préparée par Dieu, tandis que celle des autres ne l'est pas; et puis, il faut distinguer ce qui vient de la miséricorde de Dieu et ce qui vient de sa justice. [...] Voilà tout ensemble la miséricorde et la justice: la miséricorde pour l'élection qui a obtenu la justice de Dieu, et le jugement contre ceux qui ont été aveuglés. Et cependant, ceux-là ont cru parce qu'ils l'ont voulu, et ceux-ci n'ont pas cru parce qu'ils ne l'ont pas voulu. C'est donc sur les volontés elles-mêmes que s'est faite l'action de la miséricorde et du jugement. Car cette élection est un pur effet de la grâce, et non point une conséquence de mérites antérieurs. [...]. Par conséquent, ceux qui ont obtenu l'élection l'ont obtenue gratuitement; de leur part ils n'y avaient acquis aucun droit antérieur qui eût fait de l'élection une véritable dette; Dieu les a sauvés gratuitement. Quant à ceux qui ont été frappés d'aveuglement, ce châtement ils l'avaient mérité. « Toutes les voies de Dieu sont miséricorde et vérité. Les voies de Dieu sont impénétrables ». Regardons comme impénétrables et la miséricorde par laquelle il nous délivre gratuitement, et la vérité qui nous juge en toute justice (Id. ch. 6, n° 11).

Saint Thomas d'Aquin (13^e s.)

Parmi les hommes, Dieu a voulu, pour certains qu'il a prédestinés, faire apparaître sa bonté sous la forme de la miséricorde qui pardonne ; et pour d'autres qu'il réprouve, sous la forme de la justice qui punit. Telle est la raison pour laquelle Dieu choisit certains et réprouve les autres. [...]

Mais pourquoi Dieu choisit ceux-ci pour la gloire et pourquoi il réprouve ceux-là, il n'y en a pas d'autre raison que la volonté divine. C'est ce qui fait dire à S. Augustin : « Pourquoi attire-t-il celui-ci et non celui-là, garde-toi de vouloir en juger, si tu ne veux pas t'égarer. » [...]

Et pourtant, il n'y a pas d'injustice chez Dieu, s'il réserve des dons inégaux à des êtres qui ne le sont pas. Cela ne heurterait la raison de justice que si l'effet de la prédestination était conféré comme un dû, au lieu de l'être comme une grâce. Là où l'on donne par grâce, chacun peut à son gré donner ce qu'il veut, plus ou moins, pourvu qu'il ne refuse à personne son dû ; cela sans préjudice de la justice. C'est ce que dit le père de famille de la parabole (Mt 20, 14, 15) : « Prends ce qui te revient et va t'en ; ne m'est-il pas permis de faire de mon bien ce que je veux ? » (*S. Th.*, Ia, q. 23, art 5).

Jean Calvin (16^e siècle)

Si c'est chose évidente que cela se fait par le vouloir de Dieu, que le salut soit offert aux uns, et les autres en sont forclos (=exclus) : de cela sortent grandes et hautes questions, lesquelles ne se peuvent autrement résoudre qu'en enseignant les fidèles de ce qu'ils doivent tenir de l'élection et de la prédestination de Dieu. Laquelle matière semble fort entortillée à plusieurs (parce) qu'ils ne trouvent nulle raison que Dieu en prédestine les uns à salut, les autres à la mort. [...] En cette obscurité

qui les effraie, nous verrons combien cette doctrine non seulement est utile, mais aussi douce et savoureuse au fruit qui en revient. Jamais nous ne serons clairement persuadés comme il est requis que la source de notre salut soit dans la miséricorde gratuite de Dieu... parce qu'elle nous éclaire par comparaison la grâce de Dieu, en ce qu'il n'adopte pas indifféremment tout le monde en l'espérance du salut, mais donne aux uns ce qu'il dénie aux autres. [...] (Qu'ils se souviennent) que quand ils enquêtent de la prédestinée, ils entrent au sanctuaire de la sagesse divine, auquel si quelqu'un se fourre et ingère en trop grande confiance et hardiesse, il n'atteindra jamais là de pouvoir resserrer sa curiosité ; et entrera en un labyrinthe où il ne trouvera nulle issue. [...] Nous appelons prédestination le conseil éternel de Dieu par lequel il a déterminé ce qu'il voulait faire de chacun homme. [...] Dieu a une fois décrété par son conseil éternel et immuable lesquels il voulait prendre à salut, et lesquels il voulait dévouer à perdition. Nous disons que ce conseil, quant aux élus, est fondé en sa miséricorde sans aucun regard de dignité humaine. Au contraire que l'entrée de vie est forclosée à tous ceux qu'il veut livrer en damnation : et que cela se fait par son jugement occulté et incompréhensible, combien qu'il soit juste et équitable. (*Institution de la religion chrétienne*, Livre 3, ch.21).

Blaise Pascal (17^e siècle)

Les hommes sont sauvés ou damnés, suivant qu'il a plu à Dieu de les choisir pour leur donner cette grâce dans la masse corrompue des hommes, dans laquelle il pouvait avec justice les abandonner tous. Tous les hommes étant également coupables de leur part, lorsque Dieu les a discernés.

Dieu a envoyé Jésus-Christ pour le salut de ceux-là seulement qu'il a choisis et prédestinés [...] c'est seulement pour leur salut que Jésus-Christ est mort et que les autres, pour le salut desquels il n'est pas mort, n'ont pas été délivrés de cette perdition universelle et juste (*Traité de la prédestination*).

TEXTES BIBLIQUES

Car beaucoup sont appelés, mais peu sont élus (Mt 22, 14).

Il nous a choisis, dans le Christ, avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints, immaculés devant lui, dans l'amour. Il nous a prédestinés à être, pour lui, des fils adoptifs par Jésus, le Christ. Ainsi l'a voulu sa bonté, à la louange de gloire de sa grâce, la grâce qu'il nous donne dans le Fils bien-aimé (Ep 1, 4-5).

Nous le savons, quand les hommes aiment Dieu, lui-même fait tout contribuer à leur bien, puisqu'ils sont appelés selon le dessein de son amour. Ceux que, d'avance, il connaissait, il les a aussi destinés d'avance à être configurés à l'image de son Fils, pour que ce Fils soit le premier-né d'une multitude de frères. Ceux qu'il avait destinés d'avance, il les a aussi appelés ; ceux qu'il a appelés, il en a fait des justes ; et ceux qu'il a rendus justes, il leur a donné sa gloire (Rm 8, 28-30).

Y aurait-il de l'injustice en Dieu ? Certes non ! Il dit en effet à Moïse : *Je ferai miséricorde à qui je veux faire miséricorde et je prendrai pitié de qui je veux prendre pitié.* (Ex 33, 19). Cela ne dépend donc pas de la volonté ni des efforts de l'homme, mais de la miséricorde de Dieu. C'est ainsi que l'Écriture dit au Pharaon : *Je t'ai suscité précisément pour montrer en toi ma puissance et pour que mon nom soit proclamé par toute la terre* (Ex 9, 16). Ainsi donc il fait miséricorde à qui il veut et il endure qui il veut (Rm 9, 14-18).

Car (Dieu) veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la pleine connaissance de la vérité. En effet, il n'y a qu'un seul Dieu ; il n'y a aussi qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes : un homme, le Christ Jésus, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous (1 Tm,2, 4-6).